

Les transitions au Viêt-Nam : dynamiques individuelles, collectives et institutionnelles.

Michel Catlla*, enseignant-chercheur, Université Toulouse 2, CERTOP-CNRS

Gilbert de Terssac, directeur de recherche, CERTOP-CNRS

Viêt-Nam crosses a period of social, economic, political and cultural transitions. This emerging country attempts to articulate socialism and market economy by giving everyone a taste for entrepreneurship, while leading institutional reforms. Does Viêt-Nam succeed in this goal? Under what conditions and with what long-term effects? The article helps to identify and understand the transformations of the peasantry, changes in diet and consumption, policy developments in the areas of health and marriage practices, changes in the way of living the city, innovations developed by students to find a job, the crafts of those whose survival depends on informal work... Through these empirical examples, the authors paint a picture of transition dynamics.

Introduction

La société vietnamienne est bien installée dans une dynamique de transition : il ne s'agit pas d'un passage brutal et rapide d'une société à une autre, mais bien d'une dynamique de changement conduite par les acteurs pour combiner un « moins d'État » et un « plus de marché ». Il ne s'agit pas du passage d'une société « protégée » par l'État vers une société « détruite » par le marché, mais d'un processus de transformation conduisant à moins de centralisation globale et à plus d'autonomie locale. Nous connaissons le point de départ de cette transition, mais le point d'arrivée reste indéterminé, puisqu'il est le résultat de la rencontre entre les acteurs politiques, les acteurs économiques et la société civile. Autrement dit, les dynamiques de changements que nous allons découvrir dans divers domaines de la vie quotidienne au Viêt-Nam (Papin, 2003) ne permettent pas de conclure au passage d'un système à un autre ; tout au plus, ils nous permettent d'entrevoir des espaces d'action que les sujets apprennent à gérer par leurs initiatives.

* Michel Catlla et Gilbert de Terssac sont engagés dans de larges coopérations entre la France et le Viêt-Nam. Ces coopérations s'étendent sur 10 ans et s'exercent dans trois domaines liés entre eux : la formation universitaire (Master MAPE Management de l'Action Publique et des Entreprises à Hanoi en coopération avec l'Agence Universitaire de la Francophonie et l'Université de Sciences Sociales et Humaines de Hanoi) ; la recherche scientifique (en lien avec le CNRS, l'ambassade de France au Viêt-Nam, l'EFEQ, l'IRD, le CIRAD) ; et la coopération internationale (notamment entre le Conseil régional de Midi-Pyrénées et la Province de Son La).

Assiste-t-on à un système économique émergeant qui bousculerait l'économie centralisée et remettrait en cause le système de l'entreprise publique en place ou bien s'installerait-on dans une cohabitation entre deux modèles économiques, l'un régulé par l'État et l'autre par le marché comme en Chine (Desjeux et Zheng, 2002 ; Ruffier, 2006 ; Roulleau-Berger, 2007) ?

La thématique de la transition est généralement abordée selon des champs de la réalité sociale relativement circonscrits et cloisonnés les uns par rapport aux autres. Par exemple, on parle de la transition politique pour décrire le passage progressif d'un régime de type dictatorial à un régime politique démocratique. Un tel mouvement passe notamment par une redéfinition de la place et du rôle des autorités publiques, par l'engagement dans des opérations de séduction diplomatique vis-à-vis de la communauté internationale permettant de faire la preuve de la dite transition réformatrice et ainsi obtenir des soutiens (Gainsborough, 2002, 2010 ; Balme et Sidel, 2006 ; Egreteau, 2004). Au-delà de ces changements structurels, une telle transition oblige à repenser la place et le poids de certaines représentations bien ancrées, mais qui ne renvoient pas toujours à la réalité : l'opposition classique entre le Nord et le Sud ou le supposé héritage politique marxiste-léniniste par exemple (Ruscio, 1985 ; Madesclaire, 1994).

On parle aussi de la transition économique pour rendre compte du transfert permettant de passer d'une économie planifiée à une économie de marché se traduisant généralement par une série de réformes économiques visant dans le cas du Viêt-Nam à fonder de nouvelles stratégies industrielles, à réformer la monnaie et les prix, etc. (Fforde et de Vylders, 1988 ; Paquet, 2004 ; Cao et Tran, 2005), mais aussi, en amont, à former de nouvelles élites managériales en mesure de piloter un tel changement (Broustail et Palaoro, 2005). Comme cela a pu être observé dans certains pays d'Europe de l'Est ou encore en Chine, une telle transition génère une modification de la place de l'État dans l'organisation de l'économie et encourage l'émergence de l'entrepreneuriat. Un tel transfert est selon les cas plus ou moins brutal, plus ou moins étendu selon les secteurs d'activité. Dans le cas du Viêt-Nam, ce processus a été engagé avec l'annonce du Doi Moi lors du VI^e congrès du Parti communiste vietnamien en décembre 1986 et lors du dépôt officiel, le 4 janvier 1995, d'une candidature d'adhésion à l'OMC, même année où le Viêt-Nam est entré dans l'ASEAN (Mazier, 1998). Le Doi Moi, « renouveau » en vietnamien, est le nom de la réforme économique initiée par le Viêt-Nam à partir de 1986. L'économie de marché a été autorisée puis encouragée par le Parti communiste vietnamien (Dovert et de Tréglodé, 2004 ; Salomon, 2004). Cette libéralisation économique peut être rapprochée de celle amorcée par la Chine dès la fin des années 1970.

Qu'il s'agisse de la transition politique ou de la transition économique, une tension apparaît entre « l'avant » et « l'après » interrogeant ici la transition comme un processus s'inscrivant dans une durée. Il est donc possible de comparer deux situations et de lister les succès et les incertitudes de la transition vietnamienne (Herland, 1998). L'article va au-delà de ce travail de confrontation d'une situation actuelle vis-à-vis d'une situation passée, il interroge cet entre-deux qui constitue justement le cœur de la transition. Aussi, ce processus de transition enrôle une multitude d'acteurs individuels (des paysans ou des femmes battues par exemple) et collectifs (un supermarché ou un village par exemple), endogènes au milieu (médecins ou jeunes diplômés par exemple) ou exogènes (membres d'une ONG ou Banque mondiale par exemple), les initiateurs et les organisateurs de la transition (formateurs ou association de sensibilisation par exemple) ou destinataires de celle-ci (usagers d'un service ou malades par exemple), bénéficiaires du point de vue économique ou victimes au plan social avec l'accroissement des inégalités (Boismery, 1998 ; Stiglitz, 2002).

L'objectif est ici double : d'une part, pointer quelques grandes tendances dans les changements au Viêt-Nam, expliciter ce que ces transformations font aux acteurs ou ce qu'ils en font, et d'autre part, rendre compte de la manière dont certains chercheurs travaillent pour penser des réformes en cours et leurs effets réels, pour mettre sur l'agenda des objets « indignes » comme la séropositivité ou la violence domestique ou pour dévoiler les réseaux sociaux pour obtenir des terres ou trouver un emploi, les conflits face aux politiques de relogement ou à la confiscation de l'usage des terres pourtant attribuées aux paysans.

Transitions : dynamiques individuelles, collectives et institutionnelles

La société vietnamienne en transition est ici abordée par les micro-changements qui forment ce que Sainsaulieu (2001) appelait une suite « d'états de passages ». La transition est considérée comme une activité visant un changement d'état et non réductible à un ensemble de réformes décrétées. Dans cette perspective, la transition n'est pas un simple effet du système qui imposerait mécaniquement des changements par décrets, ni le résultat d'arrangements que les individus construiraient en marge ou contre le système. Il s'agit plutôt de microdécisions que les acteurs prennent pour ordonner, dans leur vie quotidienne, leurs actions et leurs interactions dans un contexte qu'ils vont façonner pour résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés : améliorer ses revenus en milieu rural, choisir son logement en milieu urbain, faire face au retrait de l'État qui ne fournit plus d'emploi aux jeunes diplômés... De façon générale, les changements donnent lieu à des tensions et des contradictions qui exigent des ajustements entre acteurs, des mises en cohérence de leurs interventions, des « réglages » entre niveaux ou domaines de

décision. Pour autant, rien ne garantit que cette suite d'états conduise à un autre type de société ou que les transformations entraînent une rupture d'avec le système économique ou le système politique.

Des transitions décrites dans la présente contribution apparaissent toutes comme des réinventions des cadres de l'action (de Terssac, Truong et Catlla, 2014). Les dynamiques à l'œuvre trouvent leurs origines dans des phénomènes tantôt endogènes à la population observée, tantôt dans des événements exogènes à la société vietnamienne ; ces dynamiques se donnent à voir par endroits comme des signes d'amélioration du quotidien et ailleurs comme des marqueurs d'une forme de régression sociale ; elles ont un rythme de développement plus ou moins soutenu, plus ou moins continu. Les dynamiques de transition au Viêt-Nam se traduisent alors par des mouvements qui par endroits éclatent, dispersent et redistribuent les sources normatives ; qui ailleurs rapprochent, mettent en cohérence des univers jusqu'alors distants ; et qui partout donnent lieu à des apprentissages puisque les acteurs de ces transitions doivent sans cesse trouver de nouvelles formes de coopération, inventer de nouvelles règles, formuler de nouveaux problèmes et concevoir des réponses adaptées (Catlla, 2005). Les transitions qui vont être présentées ont été ordonnées selon le type de dynamique des transformations de la société vietnamienne qui est soit individuelle, soit collective, soit institutionnelle.

Les dynamiques individuelles : transitions par initiatives et stratégie

Le premier niveau d'analyse correspond aux dynamiques individuelles et concerne les transitions par des acteurs stratégiques (Friedberg, 1993) qui prennent des initiatives et des décisions pour survivre : les destinataires des réformes, notamment dans le milieu rural dans lequel habite 70 % de la population, sont de vrais acteurs qui prennent des initiatives pour augmenter leurs revenus en inventant la pluriactivité, en réponse aux réformes de l'État ; au village, ils font des choix de coopération et développent des formes d'entraide, entrent en conflit avec l'État quand ce dernier leur reprend les terres, inventent de nouvelles stratégies pour se marier et éviter le mariage arrangé. Cet ensemble de stratégies paysannes (Teissier et Fontenelle, 2000) témoigne du fait que les individus prennent des initiatives pour organiser leurs activités dans un contexte de réformes. Les changements venus d'en haut comme les réformes agraires n'acquièrent de significations réelles qu'au travers des usages que les sujets inventent et du sens qu'ils donnent à leurs actions.

La réforme agraire fondée sur la redistribution des terres à nouveau attribuées aux paysans est requalifiée par les stratégies d'exploitation qu'ils mettent en place. Elle n'acquiert de signification qu'au travers de ce que les acteurs en font (Gironde et Maurer, 2004 ; Gironde, 2008) et ils empruntent des voies bien différentes : les « innovateurs » qui abandonnent l'agriculture et changent de métier pour s'adonner au commerce, ce qui génère des entreprises de distribution ;

les « opportunistes » quant à eux utilisent leurs réseaux d'amitiés avec les anciens responsables du système pour obtenir les meilleures terres et accumuler de nombreuses parcelles pour élargir leurs activités agricoles par la diversification des cultures, par les plantes médicinales et par la pisciculture ; les « conservateurs » tentent de subsister par leurs activités agricoles (arbres fruitiers en plus du riz) qu'ils complètent modestement par des activités non agricoles, de type commercial ; les « résignés » ne peuvent même pas vivre de leurs terres car privés de capitaux et d'outillage.

Un trait commun à toutes ces stratégies de lutte contre la pauvreté concerne l'invention d'une pluriactivité qui est une forme de transition du collectivisme en milieu rural vers l'économie de marché : la pluriactivité ouvre un chemin de la vie en coopérative à la vie en coopération dans le marché. Les acteurs du monde rural inventent des usages inédits des terres qui leur ont été octroyées dès 1981 (Nguyen Duc Truyen, 2006). D'abord, contraints par la pauvreté, ils multiplient leurs activités pour subsister, par exemple en vendant leur force de travail pour les travaux de labour. Ensuite ils diversifient leurs activités en incluant la vente de produits transformés comme la graine de lotus pour pouvoir investir dans la production agricole familiale. Et enfin, ils se reconvertissent dans des activités commerciales lorsque le commerce s'avère plus rentable que le reste. La conclusion est qu'une réforme n'a pas de signification « en soi » et qu'elle n'acquiert sa signification qu'au travers de ses usages.

L'espace professionnel des paysans s'élargit, mais leurs activités se déroulent dans un village dont la signification n'est pas ce foyer unifiant de valeurs partagées, mais davantage un espace social d'échanges et de confrontations, de coopération et d'ouverture sur l'extérieur. L'étude des villages permet de trouver leur signification, non à partir de catégorisations préétablies ou d'interprétations importées, mais à partir du sens que les villageois donnent à leurs actions et à leurs interactions (Tessier, 2003). Il faut alors rompre avec la notion de village fermé et traditionnel, mais aussi avec la notion de communauté villageoise intégratrice et consensuelle. Les habitants inventent des liens et des échanges et reconfigurent ainsi la société locale. On peut dégager trois formes de liens et d'échanges. D'abord celle du noyau conjugal qu'est l'unité élémentaire de la famille qui se caractérise par l'indépendance économique du couple qui peut par ailleurs cohabiter avec d'autres couples. Ensuite la forme de la parentèle qui correspond à la famille élargie : la règle qui ordonne le choix de la résidence est la descendance ordonnant le regroupement spatial. Et enfin, la forme du quartier, foyer normatif de production de règles de coopération, d'entraide et d'amitiés, de solidarité et de dons.

Mais cet espace social peut aussi être le théâtre de tensions et de conflits entre les paysans et les autorités avec comme enjeu la gestion de la terre qui échappe aux paysans dans des cas extrêmes. La reprise des terres anciennement distribuées aux paysans entraîne leur colère et leur résistance (Nguyen Van Suu, 2004). Cette reprise par l'État des terres vise à les attribuer à des causes supposées importantes pour la société comme l'implantation d'entreprises dans un contexte de forte extension des villes (Fanchette, 2007, 2011). La dépossession est en principe compensée par des rétributions substantielles ou bien par des promesses d'embauche des paysans, mais dans les faits il n'en est rien puisque les dédommagements sont estimés insuffisants par les paysans, les promesses d'embauche ne sont pas tenues, la corruption des autorités locales accompagne le processus de récupération des terres et la gestion foncière des terres publiques est inefficace : d'où la colère des paysans qui prennent le risque d'exposer leur mécontentement.

L'espace rural se diversifie par les activités qu'inventent les paysans, se ramifie par les formes de relations complexes qui s'y développent et s'ouvre sur son environnement par de nouveaux échanges et de nouvelles relations familiales, marchandes ou sociales. L'extension de l'espace d'interactions entre les hommes et les femmes lors du mariage en est un parfait exemple (Mai Van Hai, 2014). L'évolution sur 50 ans de l'extension du rayon matrimonial, c'est-à-dire de la distance parcourue par un homme pour trouver sa femme montre que le village n'est plus l'espace pourvoyeur d'épouses. L'effet structurant du village sur le choix du conjoint s'estompe : cette augmentation du rayon matrimonial est liée à la transformation du mariage lui-même. On passe d'une union arrangée par la famille à un mariage volontaire induisant un changement des critères de choix (Nguyen Huu Minh, 2000). En effet, de 1940 à 1960, 60 % des conjoints sont issus du même village, tandis que pour la période de 1961 à 1985, ce rayon s'étend à la commune (32 %) et au district (27 %), les mariages avec une femme issue du même village ne représentent plus que 32 %. Enfin, pour la période de 1986 à 2000, les femmes mariées sont originaires du district pour 59 % d'entre elles contre seulement 17 % du même village.

Les dynamiques collectives : transitions par les normes et les valeurs

Le deuxième niveau d'analyse correspond aux dynamiques collectives : les changements des pratiques et pouvant conduire à des modifications des normes sociales ou de valeurs (dans l'alimentation, dans la consommation, dans la mobilité commerciale ou dans la façon d'entreprendre, etc.). Les prises d'initiatives engendrent de nouvelles pratiques, génèrent de nouvelles normes et laissent entrevoir de nouvelles valeurs.

Un premier exemple de transition concerne l'alimentation (Moustier, Dao The Anh et Figuié, 2003 ; Figuié et Moustier, 2009). La nature des changements dans les pratiques alimentaires prend place dans un contexte marqué, d'une part, par la fin de la pénurie, par le développement du secteur agricole, par l'éclosion de la grande distribution ; et d'autre part, dans un contexte d'émergence de nouvelles maladies (grippe aviaire, surpoids, intoxications, etc.), d'anxiété alimentaire et de prise de conscience de la notion de risque alimentaire (qualité, « chimio phobie », importation de Chine, etc.). Ces modifications du comportement alimentaire s'accompagnent aussi d'un changement du sens de l'alimentation qui n'est plus réductible à sa fonction nutritionnelle, ni à son aspect économique, mais à la signification que les individus lui donnent en termes de symbole, de convivialité ou d'aisance sociale. Enfin, pour boucler la chaîne de l'alimentation en transition, il faut souligner l'importance des transformations de l'approvisionnement par les marchés traditionnels (86 % en 2008) et l'extension de la consommation hors domicile.

De même, les pratiques de consommation changent au Viêt-Nam et se déplacent du commerce de détail vers les centres de grande distribution : les enseignes françaises situées en Asie mettent en mouvement les consommateurs vietnamiens (Bernard, 2005). Les prémices de ce mouvement ont lieu vers 2003-2004, et donnent lieu à des interactions inédites entre clients novices et caissières. Tout d'abord, pour la première fois le client est mis au travail et la réalisation de ce travail suppose un apprentissage et une socialisation dont l'absence au Viêt-Nam est à noter : la notion de file d'attente leur est au début étrangère et la discipline temporelle n'a pas encore été acquise. Ensuite, les caissières prennent leur temps et donnent le sentiment de gestes désordonnés devant les lecteurs optiques, car elles n'ont pas encore eu assez de temps pour se forger des compétences en vue d'améliorer la fluidité et pour diminuer la file d'attente. Enfin, les interactions entre le client et la caissière ne sont pas réglées et la règle de coopération entre ces deux agents n'est pas encore élaborée.

Les pratiques de mobilité urbaine et les attentes des populations sont adossées à de nouvelles valeurs que les urbanistes devront prendre en compte s'ils veulent éviter que les déplacements intra-urbains soient « bloqués » par moments ou que l'insuffisance de logements offerts crée des tensions (Gubry, 2000 ; Gubry et Lê Hô Phong Linh, 2010). Ces transformations sont irrémédiables dans le mode de vie des habitants de Hô Chi Minh Ville et de Hanoi, et ont des conséquences importantes sur les politiques d'urbanisation et de logement. Parmi les raisons de ces migrations intra-urbaines on retrouve le fait de vouloir devenir propriétaire, d'augmenter la surface de son habitation, de se rapprocher de son travail, ou ne plus habiter chez ses parents.

Les pics de circulation établis, les durées de transport tout comme les distances parcourues sont autant d'informations qui devraient former le point de départ de politiques de transport urbain à venir.

En matière de création d'entreprise, il y a des bouleversements dans les pratiques. Le secteur informel constitue le cœur de ce qui fait la société au Viêt-Nam : l'invention d'activités professionnelles par des personnes qui « bricolent » pour mettre sur le marché des produits ou des services afin de survivre et de sortir de la pauvreté (Razafindrakoto, Roubaud et Le Van Duy, 2008). Comment prendre réellement la mesure de l'économie informelle au Viêt-Nam ? Le succès de ce secteur (plus de douze millions d'emplois) se traduit aussi par des personnes qui travaillent dans des conditions précaires, avec des revenus faibles, avec une discrimination à l'encontre des femmes (les hommes gagnent 50 % de plus de salaire). Enfin, il est nécessaire de s'écarter d'une vision monolithique du secteur informel en précisant que l'on peut distinguer parmi les travailleurs les « sans alternative », « les débrouillards » et les « professionnels ».

Les dynamiques institutionnelles : transitions dans l'action publique

Le troisième niveau d'analyse concerne les dynamiques institutionnelles à l'œuvre dans l'action publique. Ces dynamiques reposent sur un début de prise en compte par l'acteur public des attentes réelles des divers publics en matière de santé, de logement, d'insertion professionnelle, de violences domestiques... Mais pour expliciter les effets réels de l'intervention publique, les solutions effectives élaborées pour répondre à des problèmes collectifs de santé publique ou de logement, il faut déconstruire la centralité de l'État et son apparente homogénéité (Thoenig, 2005). En effet, l'action publique n'est pas réductible à la décision posant des réformes et le pouvoir n'est pas limité aux détenteurs de l'autorité : il s'étend aux destinataires qui exercent le pouvoir à leur manière. La mise au jour d'arrangements locaux explicite le fonctionnement effectif des services.

Les dynamiques institutionnelles reposent sur des modifications de l'intervention de l'État qui, dans certains cas, se retire comme pour ce qui concerne le recrutement des jeunes diplômés de l'université. Il s'agit bien d'une modification substantielle de l'action publique éducative qui date de la conférence des recteurs d'université tenue à Nha Trang en 1987 et qui précise que l'État n'est plus le « pourvoyeur de places » pour les jeunes diplômés : « L'État recrutera selon ses besoins une partie des diplômés de niveau universitaire. Les autres, qui sont la majorité, devront chercher ou créer eux-mêmes leur emploi. L'université les assistera pour leur recyclage et leur perfectionnement pour améliorer leur dynamisme et leur adaptabilité sur le marché du travail » (Dang Ba Lam et Tran Ngoc Chuyen, 2000).

Au début des années 2000, les jeunes diplômés de Hanoi se trouvaient dans l'obligation de faire face au retrait de l'État, ce dernier n'assurant plus le « placement » des diplômés (Truong et de Terssac, 2006). Désormais, ils sont mis à contribution et sont dans l'obligation d'élaborer une stratégie active d'insertion professionnelle et donc de choisir entre secteur public, privé ou mixte. Mais cette obligation se traduit, chez eux, par un espace de choix quant au type d'emploi souhaité et par une gestion de tendances contradictoires. D'un côté, les jeunes diplômés continuent à se ranger derrière un schéma d'insertion traditionnel considérant que « l'emploi rêvé » est celui que l'État peut leur fournir au sein de la fonction publique, alors même qu'ils ont une attitude critique au regard du salaire et du contenu du travail. De l'autre côté, ils élaborent un schéma émergent dans lequel ils doivent « se prendre en charge » pour la recherche d'un emploi et relayer l'absence de l'État employeur.

Dans d'autres secteurs comme celui de la santé, l'État tente de répondre aux attentes des publics. L'action publique sanitaire ouvre de nouveaux espaces d'actions et s'ouvre à de nouveaux problèmes que les gouvernants acceptent de mettre sur leur agenda. Ainsi, la séropositivité n'est plus un « fléau » que les familles subissent passivement, mais un problème de santé publique que la loi de 2006, mise en œuvre en 2007, permettra de prendre en charge au sein des hôpitaux, avec efficacité et déontologie (de Loenzien, 2009). L'analyse de cette prise en charge montre que la mise en œuvre de l'action publique au concret est plus difficile qu'il n'y paraît : la verbalisation des problèmes que rencontrent les personnes séropositives n'est pas aisée, le secret de l'instruction médicale n'est pas toujours gardé, les mesures d'accompagnement de traitements lourds sont insuffisantes, l'automédication est courante... Plus fondamentalement, se met en place un chemin sinueux qu'emprunte la personne séropositive pour son traitement en même temps que cette dernière fait connaître son point de vue à propos de l'action publique.

De même, l'action publique sanitaire conquiert de nouveaux terrains comme celui du traitement de la violence domestique (Thai Thi Ngoc Du, 2000 ; Le Thi Quy, 2000), par prévention, par soins donnés aux victimes ou par répression. Ici, l'action publique se construit à partir d'une mise en agenda des problèmes de la société. Le domaine de la « violence de genre » ou violence faite aux femmes n'est pas « une affaire privée », mais un problème social exigeant l'intervention de l'État dont les contours restent encore flous. La violence conjugale est un phénomène qui touche 2/3 des familles à Hanoi et Phu Tho et la quasi-totalité (90 %) des familles à Thai Binh.

Pour prolonger cette transition, il convient d'abord de mettre en évidence les formes de violence de genre dans la famille de l'homme sur la femme : la violence de l'inégale distribution des tâches professionnelles et domestiques ; la violence corporelle ; la violence morale faite d'humiliation ; la violence sexuelle du fait de rapports sexuels forcés par le mari. Ensuite, il convient de mettre au

jour les effets de cette violence conduisant au mariage forcé, aux enfants rejetés dans la rue, à la consommation de drogues, au trafic de femmes ou à la prostitution. Enfin, il sera nécessaire de traduire ces connaissances en une série d'interventions prenant la forme de lois ou de mesures de prévention.

Où va le Viêt-Nam ?

L'analyse des transitions par les dynamiques individuelles, collectives ou institutionnelles montre, d'une part, que les transitions correspondent à des formes inachevées d'une société qui est en train de se faire, sans que l'on puisse la ranger dans un modèle stabilisé. Elle montre, d'autre part, l'importance des acteurs et de leurs prises d'initiatives, mais aussi leur volonté affichée de changer de normes et de règles, ainsi que leur prétention à influencer les modalités d'intervention de l'État en participant à ses choix.

Au-delà des apports en connaissances empiriques, une telle perspective participe à un processus de « désoccidentalisation des SHS » (Rouilleau-Berger, 2011) dans le sens où elle amène le lecteur à sortir des carcans universalistes de la science occidentale.

Au terme de cet article, rien ne dit que les transitions repérées dans tous les secteurs aboutiront à un changement radical de la société vietnamienne ou entraîneront une rupture d'avec le mode de gouvernance centralisé, car la transition de la société vietnamienne est une « transition paradoxale » qui articule deux visions opposées de la société que ses acteurs tentent d'articuler, voire de concilier, clairement résumée par Delalande (2007) : le contrôle d'un côté lié à « la suprématie proclamée du pouvoir » et de l'autre côté l'autonomie des organes du pouvoir « avec un gouvernement qui gouverne, une administration qui applique ses décisions, une Assemblée nationale qui légifère ; une justice qui juge en toute indépendance et les collectivités locales qui gèrent les problèmes de leur ressort ».

Direction des transitions : horizontale et verticale

Le premier enseignement de ce panorama est que le Viêt-Nam fait l'objet d'une double transition dont l'articulation est sans aucun doute le critère d'évaluation. D'un côté, le Viêt-Nam fait l'objet d'une transition horizontale puisqu'elle touche tous les secteurs de l'activité économique, sociale, politique ; et d'un autre côté, le pays fait l'objet d'une transition verticale puisqu'elle touche la structure décisionnelle et le mode de gouvernement de l'État.

Transitions horizontales puisqu'elles s'observent dans tous les secteurs d'activité : elles se caractérisent par un essor industriel avec une rationalisation des entreprises, par de nouveaux modes de distribution transformant l'activité commerciale, par le développement d'un tourisme

de masse associé à une mise en tourisme du patrimoine culturel, par l'extension des services touchant la santé et l'éducation, par une croissance urbaine sans précédent avec ses deux mégapoles au nord et au sud qui entraînent un danger de bipolarisation, par un effort d'adaptation du système éducatif aux attentes des familles et des employeurs, par une intensification et une diversification de la production agricole, par de nouveaux besoins alimentaires et une exigence accrue en termes de qualité ou encore par un marché de l'art et de la culture qui ne cesse d'attirer de nouveaux clients.

Transitions verticales puisqu'elles s'observent au niveau de la gouvernance qui conduit l'État à exercer différemment son autorité économique et administrative : le Viêt-Nam a incontestablement emprunté, dans les années 1980, une autre voie qui se caractérise par moins d'économie d'État socialiste et plus d'économie de marché. L'État n'exerce plus son action par des mesures planifiées, ni son contrôle par la vérification au niveau central de l'atteinte des objectifs. La gouvernance se fait par des règles décentralisées assouplissant la planification centralisée en permettant par exemple aux entreprises d'État d'améliorer leurs bénéfices en cherchant directement leurs ressources ou en vendant leurs produits sur le marché libre. Non seulement se développe une activité économique hors plan du fait des marges de manœuvre octroyées, mais les responsables de ces entreprises apprennent à gérer ces bénéfices au regard des salariés et plus généralement à agir dans un marché incertain.

Sens des transitions : descendant et ascendant

Le deuxième enseignement de ce bref tableau des transitions à l'œuvre est que ces dernières empruntent une voie de circulation à double sens : du haut vers le bas pour l'ensemble des mesures prises par l'État, et du bas vers le haut pour l'ensemble des initiatives prises par les individus. Selon Oudin (1999, 2004), le principal changement de la société vietnamienne, depuis la réforme, réside dans le relâchement de l'encadrement étatique qui régissait les relations de travail de la plupart des citoyens à travers les entreprises publiques ou les coopératives.

D'une part, la transition « par le haut » se traduit par des réformes décrétées qui ont produit d'incontestables espaces d'actions en partie grâce à cette ouverture prônée par les instances politiques, qui mettent en avant le concept « d'économie socialiste de marché » et prolongent la voie de la décentralisation précédemment amorcée. En 1986, le Congrès national du Parti avait décidé d'une ligne politique du renouveau ou de la modernisation et en 1993, l'État vietnamien l'avait légitimé dans ses lois et ses politiques. En effet, la transition du Viêt-Nam « par le haut », appelée Doi Moi, a démarré en 1986 : elle définit politiquement les conditions du développement économique et en particulier les nouvelles frontières entre l'État et le marché, en limitant la portée d'une économie hyperplanifiée et en ouvrant la voie d'une économie de marché. Cette

modernisation a été institutionnalisée par le rapport politique du Parti communiste vietnamien dès 1991, qui affirmait la volonté « d'éliminer les restes du système de gestion centralisé, bureaucratique et d'assistance et de constituer un système de marché avec la régulation de l'État » (Truong, 2007). Ces espaces d'action résultent d'une série de réformes et d'initiatives descendantes (Pham Phi Long, 2007) parmi lesquelles : la réforme des entreprises publiques désormais dotées d'une autonomie managériale, pour que le secteur public reste important, la création d'entreprises privées dans le cadre du développement autorisé du secteur privé, la venue d'entreprises étrangères grâce aux investisseurs étrangers pouvant s'associer à des entrepreneurs vietnamiens et enfin la réforme de l'État qui occupe une bonne place. Cette dernière comporte un volet administratif et économique et surtout une autre conception de l'État davantage centrée sur le pilotage d'objectifs propres et sur la coordination d'initiatives prises en dehors de lui.

D'autre part, la transition « par le bas » renforce et complète la précédente par l'émergence d'expériences de diversification d'activité dans l'agriculture et d'un corps d'entrepreneurs en cours de constitution pour ceux qui ont pris la décision de créer une entreprise. Elle résulte d'initiatives et de décisions qui constituent une réponse à des difficultés vécues et témoignent d'une volonté de changer de situation par l'affirmation d'une autonomie et d'une compétence à participer aux activités marchandes. Au moment de la restauration de l'économie domestique, les stratégies productives des foyers paysans sont toujours l'intensification des cultures agricoles et la diversification des activités économiques familiales par l'élevage, l'artisanat, le commerce et les services. D'autres tentent de créer et de faire vivre une entreprise, utilisent leurs réseaux pour avoir un carnet de commandes suffisamment rempli et donc des réserves de travail, s'efforcent de fabriquer des produits obéissant à des règles de qualité car la concurrence est forte, ils essaient de mettre en place une organisation professionnelle adaptée et surtout trouvent les astuces pour disposer d'une trésorerie suffisante pour pouvoir honorer une commande importante. Il faut bien reconnaître que ces entreprises sont vulnérables du fait d'une concurrence forte, du fait d'aléas tels que des approvisionnements en matières premières difficiles ou bien des variations de leur prix, du fait des changements dans les choix des clients, mais aussi du fait de l'incertitude des taxations.

Pertinence et cohérence des transitions : une question de régulations sociales

Le troisième enseignement des transitions que traverse le Viêt-Nam concerne l'ouverture d'espaces de régulations sociales, de rencontres entre acteurs devant débattre des choix, prendre des décisions à partir de compromis et de négociations. Dire que les transitions au Viêt-Nam se situent sur un axe dont une extrémité se caractérise par moins de centralisation globale et l'autre, par plus d'initiatives locales et privées ne garantit pas que cette suite d'états conduise à un autre

type de société ou que les transformations entraînent une rupture d'avec le système économique ou le système politique.

La transition, ce n'est pas le passage d'une économie d'État socialiste vers une économie sociale de marché, mais un processus d'initiatives et de décisions prises au niveau individuel, collectif et institutionnel. Les résultats de cette modernisation sont assez spectaculaires, mais ne doivent pas nous exonérer des débats qu'elles suscitent à propos de leurs conséquences sociales incertaines pouvant conduire à un problème de cohésion sociale et à de nouvelles poches de pauvreté, même si la pauvreté recule.

Les changements institutionnels et politiques ne se réduisent pas à un ensemble de réformes décrétées, car le système ne peut pas mécaniquement imposer des changements par décret. Ces changements ne sont pas non plus le résultat d'arrangements que les individus construiraient en marge du système ou contre le système. Ces changements ont ouvert incontestablement des espaces de confrontations et d'actions et qui ont rendu possible « l'initiative individuelle ou familiale (qui) se substitue progressivement à celle de l'État et des pouvoirs locaux », avec comme résultat le fait que « les entreprises privées jouent un rôle croissant dans l'économie du pays, créant aussi de nombreux emplois » (Oudin, 2004).

Ces espaces d'action ne sont plus réglés d'avance au niveau central, mais occupés par des sujets qui apprennent à les gérer par leurs initiatives. Il s'agit plutôt de microdécisions que les acteurs prennent pour ordonner, dans leur vie quotidienne (Papin et Passicouset, 2010), leurs actions et leurs interactions dans un contexte qu'ils vont façonner pour résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés tels que : l'amélioration de leurs revenus en milieu rural, l'accès à la formation et à l'emploi qui leur paraît le plus pertinent, bénéficier de soins médicaux efficaces, réussir à pérenniser son activité économique et son entreprise, se procurer des produits alimentaires répondant à des normes de qualité, avoir un logement à la hauteur de son statut sans trop s'éloigner de son lieu de travail, espérer voir disparaître la violence domestique...

Ce recul de l'État est moins un désengagement qu'un repositionnement pour faire face à de nouvelles attentes des ayants droit. On ne peut l'inscrire dans une conception minimaliste de l'État, mais dans une conception pluricentrique de l'État qui doit prendre en compte davantage les intérêts de ses ayants droit, augmenter la transparence de ses choix, améliorer la participation de ses bénéficiaires. La réorganisation des entreprises publiques constitue un terrain pertinent pour mettre au jour ces nouvelles formes d'intervention de l'État. Elles sont fondées sur la nécessité pour ces organisations de s'engager dans la voie de la formalisation des règles et des pratiques organisationnelles pour gagner en efficacité, mais aussi en légitimité afin d'éviter les fraudes dans l'attribution des marchés. Elles sont fondées aussi sur la nécessité de coordonner

une multiplicité des acteurs et de niveaux de décision distribués entre le central et le local (ministère ou comité populaire). Le pouvoir n'est pas limité aux détenteurs de l'autorité, mais s'étend aux subordonnés qui exercent le pouvoir à leur manière. De même, la légitimité de l'État ne lui donne pas une capacité d'action indiscutable.

L'approche en termes d'action publique et non en termes de décision politique élargit l'angle de vue au-delà des frontières du secteur ou des intervenants producteurs de politiques publiques, en prenant en compte notamment les destinataires. L'analyse des interactions entre les agents permet de reconstruire le sens de l'action publique, tout comme l'analyse des instruments et des cognitions mobilisés par eux facilite la compréhension des ajustements aux règles institutionnelles. En suivant les voies ouvertes par Thoenig (2005), nous observons que l'action de l'État ne peut pas être réduite aux décisions de réformes : des réajustements et des réglages sont nécessaires pour produire les effets escomptés qui forment un ensemble de régulations.

Au final, les transitions n'expriment pas seulement une suite d'états, mais bien un enchaînement de décisions et d'actions par des sujets dont les comportements ne sont pas déterminés par des contraintes normatives ou des valeurs, ni par les besoins du système. Les transitions sont construites par des acteurs qui échangent, coopèrent, entrent en conflit ou négocient, qui développent des réajustements et des coordinations de leurs actions, bref des espaces de régulations. C'est avec ce paradigme de la régulation sociale formalisé par Reynaud (1997, 1999) que l'on propose de porter un regard sur l'avenir du Viêt-Nam. Ce paradigme permet de considérer que ce sont les acteurs qui produisent le système et non le système qui détermine les acteurs, car les acteurs sociaux posent des décisions qui ne résultent pas de forces globales ; même si ces décisions se prennent dans un contexte structuré, le poids de contraintes n'équivaut jamais à un déterminisme. Ce paradigme conduit à partir de l'action sociale, sans pour autant considérer qu'elle est requise par la nécessité d'une quelconque « fonction », sans la voir comme une réponse au maintien de l'équilibre d'un système. Ce que produisent les acteurs, c'est le système lui-même. Les valeurs et les normes ne peuvent pas être posées comme des régulateurs du système social, puisque c'est l'action qui régule le système et contribue à construire ces normes et ces valeurs.

Bibliographie

- BALME S. et SIDEL M., (eds.), *Vietnam's New Order: International Perspective on the State and Reform in Vietnam*, New York: Palgrave, Macmillan, 2006.
- BERNARD S., « Le temps de l'activité de la caissière : entre logique productive et logique de service », *Sociologie du travail*, 5, 2005, pp. 170-187.
- BOISMERY H., « Ouverture et emploi dans une économie en transition. La situation du Viêt-Nam », *Revue économique*, Vol. 49(1), 1998, pp. 277-289.
- BROUSTAIL J. et PALAORO G., « La formation des élites managériales dans les économies en transition : les exemples du Cambodge, du Laos, du Viêt-Nam et de la Thaïlande », *Entreprises et histoire*, Vol. 4(41), 2005, pp. 51-70.
- CAO X.D. et TRAN T.A.-D., « Transition et ouverture économique au Viêt-Nam : une différenciation sectorielle », *Économie Internationale*, Vol. 4(104), 2005, pp. 27-43.
- CATLLA M., « Des dynamiques intermédiaires au travail politique », in FILÂTRE D., DE TERSSAC G., CATLLA M., ALBANEL X. et VOLÉRY I., (coord.), *Les dynamiques intermédiaires au cœur de l'action publique*, Toulouse : Octarès, 2005, pp. 37-61.
- DANG BA LAM et TRAN NGOC CHUYEN, « L'éducation », in GUBRY P. (dir.), *Population et développement au Viêt-Nam*, Paris : Karthala-Ceped, 2000, pp. 323-349.
- DE LOENZIEN M., "Family: the Cornerstone of the Current Fight Against HIV/AIDS Epidemic in Viêt-Nam", in BARBIERI M. and BÉLANGER D. (eds.), *Reconfiguring Families and Gender in Transitional Viêt-Nam*, Book Series on Contemporary Issues in Asia and the Pacific, Stanford : East-West Center / Stanford University Press, 2009, pp. 97-132.
- DE TERSSAC G., TRUONG A. Q. et CATLLA M., (dir.), *Viêt-Nam en transitions*, Lyon : ENS Éditions, 2004.
- DELALANDE P., *Viêt-Nam, le dragon en puissance*, Paris : L'Harmattan, 2007.
- DESJEUX D. et ZHENG L.-H., *Entreprises et vie quotidienne en Chine, Approche interculturelle*, Paris : L'Harmattan, 2002.
- DOVERT S. et DE TRÉGLODÉ B., *Viêt-Nam contemporain*, Paris, Bangkok : Les Indes Savantes / IRASEC, 2004.
- EGRETEAU R., « Birmanie : la transition démocratique selon la Junte », *Critique internationale*, Vol. 3(24), 2004, pp. 39-47.
- FANCHETTE S., « Dynamique des clusters de village de métier dans les provinces du Hay Tay et Bac Ninh : des initiatives villageoises aux politiques publiques », *Études vietnamiennes*, 3, 2007, pp. 4-35.
- FANCHETTE S., « Périurbanisation, libéralisation du marché foncier et villages d'artisans. Le

- processus d'extension de Hanoi », *L'Espace Géographique*, 40(1), 2011, pp. 1-14.
- FFORDE A. and DE VYLDERS S., *Vietnam: An Economy in Transition*, Stockholm: Swedish International Development Authority, 1988.
- FIGUIÉ M. and MOUSTIE P., "Market Appeal in an Emerging Economy: Supermarkets and Poor Consumers in Viêt-Nam", *Food Policy*, No. 34(2), 2009, pp. 210-217.
- FRIEDBERG E., *Le pouvoir et la règle. Dynamique de l'action organisée*, Paris : Seuil, 1993.
- GAINSBOROUGH M., *Changing Political Economy of Vietnam: The Case of Ho Chi Minh City*, London: Routledge, 2002.
- GAINSBOROUGH M., *Vietnam: Rethinking the State*, London: Zed Books, 2010.
- GIRONDE C., « Grandes réformes et petits arrangements dans les campagnes vietnamiennes », *Autrepart*, Numéro : Les mondes postcommunistes. Quels capitalismes ? Quelles sociétés ?, 48, 2008, pp. 113-128.
- GIRONDE C. et MAURER J.-L. (dir.), *Le Viêt-Nam à l'aube du XXI^e siècle. Bilan et perspectives politiques, économiques et sociales*, Paris : Karthala, Genève : IUED / CRAM, 2004
- GUBRY P., (dir.), *Population et développement au Viêt-Nam*, Paris : Karthala-Ceped, 2000.
- GUBRY P. et LÊ HỒ PHONG LINH, « Niveau de vie et déplacements dans les métropoles vietnamiennes : Hô Chi Minh Ville et Hanoi », in BERTRAND M. (dir.), *Mobilités, pauvretés : les villes interrogées*, *Revue Tiers-Monde*, 201, 2010, pp. 107-129.
- HERLAND M., « Succès et incertitudes de la transition vietnamienne », *Revue économique*, Vol. 49(1), 1998, pp. 303-320.
- LE THI QUY, "Domestic Violence in Viêt-Nam and Efforts to Curd it", *Asia Pacific Forum on Women, Law and Development*, 2000.
- MADESCLAIRE Y., « Au-delà des apparences : un autre regard sur le Viêt-Nam des années 1990 », *Revue Tiers-Monde*, 140, 1994, pp. 891-906.
- MAI VAN HAI, « L'évolution des espaces matrimoniaux dans le delta du fleuve Rouge », in DE TERSSAC G., TRUONG A.Q., CATLLA M. (dir.), *Viêt-Nam en transitions*, Lyon : ENS Éditions, 2014, pp. 107-121.
- MAZIER J. (dir.), *L'économie vietnamienne en transition. Les facteurs de la réussite*, Paris : L'Harmattan, 1998.
- MOUSTIER P., DAO THE ANH et FIGUIÉ M. (dir.), *Marché alimentaire et développement agricole au Viêt-Nam*, Hanoi : Malica, 2003.
- NGUYEN DUC TRUYEN, *Politique de l'État vietnamien et stratégies paysannes, l'exemple du delta du fleuve Rouge, 1945-2005*, Thèse de doctorat, EHESS (Paris), 2006, 371 pages.

- NGUYEN HUU MINH, « Transformations socio-économiques et nuptialité », in GUBRY P., (dir.), *Population et développement au Viêt-Nam*, Paris : Karthala-Ceped, 2000, pp. 83-115.
- NGUYEN VAN SUU, « The Politics of Land: Inequality in Land Access and Local Conflicts in the Red River Delta since De-Collectivization », in TAYLOR P. (ed.), *Social Inequality in Viêt-Nam and the Challenges to Reform*, Singapore: ISEAS, 2004.
- LOUDIN X., « L'emploi au Viêt-Nam », in DOVERT S. et DE TRÉGLODÉ B. (dir.), *Viêt-Nam contemporain*, Paris : Les Indes Savantes / IRASEC, 2004.
- LOUDIN X., « Le Doi Moi et l'évolution du travail au Viêt-Nam », *Revue Tiers-Monde*, 158, 1999, pp. 377-397.
- PAPIN P., *Viêt-Nam. Parcours d'une nation*, Paris : Belin / La Documentation Française, 2003.
- PAPIN P. et PASSICOUSSET L., *Vivre avec les Vietnamiens*, Paris : Éditions de l'Archipel, 2010.
- PAQUET E., *Réforme et transition du système économique vietnamien 1979-2002*, Paris : L'Harmattan, 2004.
- PHAM PHI LONG, *La réforme de l'État et des entreprises au Viêt-Nam : le cas des infrastructures de transport*, Thèse de doctorat, ENPC- ESTC (Hanoi) / LATTS (Paris), 2007, 381 pages.
- RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F. and LE VAN DUY, « Measuring the Informal Sector in Viêt-Nam: Situation and Prospects », *Statistical Scientific Information*, Special Issue on Informal Sector, 1-2, 2008, pp. 15-29.
- REYNAUD J.-D., *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Paris : Armand Colin, Coll. « U », 1997 (seconde édition, 1993) (1989).
- REYNAUD J.-D., *Le conflit, la négociation et la règle*, Toulouse : Octarès, 1999 (1995).
- ROULLEAU-BERGER L. (éd.), *Nouvelles migrations chinoises et travail en Europe*, Toulouse : PUM, Coll. « Socio-Logiques », 2007.
- ROULLEAU-BERGER L., *Désoccidentaliser la sociologie. L'Europe au miroir de la Chine*, Paris : Éditions de l'Aube, Coll. « Mondes en cours », 2011.
- RUFFIER J., *Faut-il avoir peur des usines chinoises ? Compétitivité et pérennité de l'atelier du monde*, Paris : L'Harmattan, 2006.
- RUSCIO A., *Viêt-Nam, l'histoire, la terre, les hommes*, Paris : L'Harmattan, 1985.
- SAINSAULIEU R., *Des sociétés en mouvement. La ressource des institutions intermédiaires*, Paris : Desclée de Brouwer, Coll. « Sociologie économique », 2001.
- SALOMON M., *Les arcanes de la démocratie socialiste vietnamienne. Évolution des assemblées populaires et du système juridique depuis le lancement du Doi Moi*, Les Études du CERI, 104, 2004, 36 pages.
- STIGLITZ J.E., 2002, *La grande désillusion*, Paris : Fayard, 2002.

- TEISSIER O. et FONTENELLE J.-P., « Pression démographique et contraintes politiques : la paysannerie du delta du fleuve Rouge dans la tourmente du XXe siècle », in GUBRY P., (dir.), *Population et développement au Viêt-Nam*, Paris : Karthala-Ceped, 2000, pp. 495-527
- TESSIER O., « Fondateurs, ancêtres et migrants : mobilité et reformulation des espaces d'appartenance dans un village du nord du Viêt-Nam », *Moussons*, 6, 2003, pp. 99-132
- THAI THI NGOC DU, « La situation de la femme », in GUBRY P., (dir.), *Population et développement au Viêt-Nam*, Paris : Karthala-Ceped, 2000, pp. 409-436.
- THOENING J.-C., « Pour une épistémologie des recherches sur l'action publique », in FILÂTRE D., DE TERSSAC G., CATLLA M., ALBANEL X. et VOLÉRY I., (coord.), *Les dynamiques intermédiaires au cœur de l'action publique*, Toulouse : Octarès, 2005, pp. 198-212.
- TRUONG A.Q., *La transition au risque des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur : le cas de la ville de Hanoi*, Thèse de doctorat, Université Toulouse-Le Mirail, 2007, 329 pages.
- TRUONG A.Q. et DE TERSSAC G., « Choisir son emploi dans « l'économie socialiste de marché » : une question de temps », in THOEMMES J. et DE TERSSAC G. (dir.), *Les temporalités sociales : repères méthodologiques*, Toulouse : Octarès, 2006, pp. 163-173.